

## Découvrez nos partenaires



Publiez votre  
annonce légale

ACCUEIL AGENDA EDITORIAL RUBRIQUES > ANNONCES LÉGALES VOTRE AVIS PRESSE EVASION CONTACT ABONNEMENT GRATUIT

INFOS RAPIDES Retraites : Elisabeth BORNE a précisé que l'âge de 65 ans n'était pas un totem dans les négociations...

AUTOMOBILE

## Le modèle payant adopté par le SDEY depuis le 02 janvier : des bornes exploitables entre équilibre financier et pérennité du service public

By Thierry BRET 03 janvier 2023

Share Twitter LinkedIn



« Pérenniser l'existence du service public dans un département rural non prioritaire pour les autres opérateurs et équilibrer les finances à long terme de l'organisme support pour le SDEY de proposer désormais une déclinaison payante du réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques... ».

Crédit Photo : SDEY

*Il ne pouvait en être autrement. Logique, au vu du contexte actuel et de la course folle de l'inflation en matière énergétique que l'on nous promet depuis si longtemps ! Dans un souci d'équilibre financier à long terme, et afin de pérenniser un service public sur notre territoire rural non prioritaire pour les autres opérateurs, le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) a décidé de passer désormais à un modèle payant pour les bornes de recharge des véhicules électriques. Une application effective depuis le 02 janvier...*

**AUXERRE** : Il fallait s'y attendre. Tant les tensions sont palpables et déconcertantes sur tout ce qui touche le volet énergétique dans l'Hexagone depuis plusieurs mois. Mais, il faut bien se rendre à l'évidence. Les choses évoluent selon les soubresauts de la conjoncture et des crises successives qui s'abattent sur le ciel européen. Voire mondial.

Le SDEY, syndicat départemental d'énergies de l'Yonne, n'a eu d'autres choix en effet que de s'aligner sur les événements qui induisent une forte augmentation du coût de l'électricité dans l'Hexagone. Et encore, nous ne sommes pas à plaindre puisque le bouclier tarifaire voulu par l'Etat a quelque peu réduit la facture énergétique. Qu'elle soit électrique ou gazière en ce début d'année.

Oui mais voilà. A l'instar de bon nombre d'entreprises, de collectivités ou de structures associatives qui désirent exister durablement et apporter de précieux services auprès de nos concitoyens, des ajustements financiers sont indispensables. Ne serait-ce, dans le cadre du SDEY, que pour asseoir dans la durée la notion de service public apporté dans notre département - le développement de la centaine de bornes de recharge pour véhicules électriques - et de préserver pour l'organisme son légitime équilibre budgétaire.

### Un point de recharge pour quatre véhicules dans l'Yonne grâce au SDEY...

Ainsi, depuis lundi, le syndicat départemental icaunais a donc décidé d'opter pour une formule payante, à partir d'une grille de tarification dûment étudiée, dans cette offre de service public que représente ce réseau de bornes, nécessaires à l'alimentation des modèles automobiles électriques ; ces derniers connaissant une nette progression au niveau des ventes sur notre territoire.

On le sait, le SDEY s'est investi sans relâche depuis 2015 pour aménager du mieux possible le département de l'Yonne avec ces fameuses bornes désignées sous le sigle technique « IRVE » (Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques).

A date, l'organisme piloté par Jean-Noël LOURY, président et Eric GENTIS, directeur, exploite près de 40 % des infrastructures ouvertes au public aux quatre coins de l'Yonne. Aujourd'hui, la photographie instantanée prise sur ces appareils est plutôt flatteuse puisqu'il existe un point de recharge pour quatre automobiles dans le périmètre icaunais.

### Maintenir sa place d'aménageur public principal sur le territoire icaunais...

Sachant que différentes variétés de bornes y ont été installées, même dans les communes les plus reculées du département : on dénombre ainsi 109 bornes inférieures à 25 KW, une vingtaine de bornes offrant une capacité de recharge comprise entre 25 KW et 100 KW ; enfin, deux bornes - de vraies « Rolls-Royce » de la recharge rapide ! - ont été posées par le SDEY sur le territoire.

Un service favorisant la transition énergétique des automobilistes de l'Yonne qui était jusque-là entièrement gratuit et très sollicité en raison de l'adoption de ce mode de déplacement réduisant les émissions de CO2.

AGENDA

Du 19 novembre 2022 jusqu'au 14 janvier 2023

La galerie auxerroise Hors Cadre accueille l'exposition photographique d'Ursula KRAFT consacrée aux "Trous n..."

Du 03 au 06 janvier 2023

La Chambre d'Agriculture de l'Yonne, associée à la DDT89, organise cinq réunions réparties sur le dé...

05 janvier 2023

Le président de la Chambre départementale d'Agriculture de l'Yonne Arnaud DELESTRE présente ses vœux à la...

05 janvier 2023

Le maire de VENOY Christophe BONNEFOND présente ses vœux à la salle des Joinchères à partir de 19 heures...

**NOUVELLE ASTRA**  
ELLE VOLANT D'OR EN ALLEMAGNE

DÈS 299€/MOIS  
ASSISTANCE ET GARANTIE 4 ANS

LLD sur 48 mois 40 000 km, #1 Éligible 15000€, après déduction du bonus Écologique. Sous conditions de reprise.

**J'en profite**

**OPEL AUXERRE**  
8 Route de Vallan  
89000 Auxerre

Pour les très brèves courts, privilégiez le marché au 02 46 18 00 00

EDITORIAL



### 2023 : l'année de l'embellie ou de la gabegie ?

Et encore une de plus à ajouter au compte. La belle affaire. me direz-vous. Cela nous rappelle que le temps file à une vitesse folle, qu'il est inaltérable et que rien ne peut y changer. Dans quelques heures, le monde basculera en l'an 2023. Dans la liesse, la joie et l'allégresse, selon la formule consacrée. Un mouvement de masse ponctué de réveillons qui seront copieusement arrosés...

En lire plus

ici votre publicité  
Carré milieu  
nous contacter



les rejets de carbone.

Une sollicitation telle de la part des automobilistes qui induit naturellement une usure prématurée du matériel, augmentant au passage les coûts de maintenance et le risque de devoir remplacer lesdites bornes.

Quant à la proposition tarifaire mise en application au 02 janvier 2023, elle est relativement basse en année 1 pour avoir la possibilité de réviser le prix à la hausse ultérieurement.

La mise en place d'une formule abonnement est concrète pour se rapprocher des modèles économiques d'autres acteurs et opérateurs de ce segment d'activité.

Précisons que le SDEY doit être en mesure d'assumer des coûts importants sans rentabilité à court terme afin d'occuper l'espace et de maintenir sa place d'aménageur public principal de l'Yonne.



#### En savoir plus :

925 MWh ont été distribués en 2021 sur les bornes du SDEY.

1 333 MWh ont été distribués sur les bornes du syndicat de l'Yonne entre le 01<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2022.

Les tarifs pratiqués :

Puissance inférieure à 25 kW, 0,50 euros du kWh

Plus 0,30 centimes la minute dès la quinzième minute après le temps de charge.

Tarif abonné : 0,40 euros du kWh

Puissance comprise entre 50 et 100 kW, 0,70 euros du kWh

Plus de 0,40 euros du kWh la minute dès 15 minutes après la fin de charge.

Tarif abonné : 0,60 euros du kWh.

Puissance de plus de 100 kW, 0,90 euros du kWh.

Plus 0,50 euros la minute dès 15 minutes après la fin de charge

Tarif abonné : 0,80 euros du kWh.

Quant aux prix et avantages de l'abonnement, ils sont les suivants, 14,99 euros par mois, avec une exonération de la composante « temps », entre 21h et 06 h du matin.

**Thierry BRET**



[Retour en haut](#)

#### TAGS CLOUD

Actualité	Agriculture	Artistes
Assurances	Auxerre	Avallon
Banques	Bourgogne	
Chiffre D'affaires	Collectivités	
Communication	Concepts	
Conférences	Création	Economie
Emploi	Enseignement	
Entreprises	Environnement	
Europe	Export	Exposition
France	Franchecomte	
Gastronomie	Hightech	
Information	Innovation	
International	Investissement	
Joigny	Mecenat	Medias
Monde	Opinion	Partenariat
Performance	Presse	Projets
Region	Reseaux	Resultats
Sens	Sponsoring	Strategie
Technologie	Tonnerre	Tourisme
Viticulture	Yonne	

#### NEWSLETTER PRESSE EVASION

S'abonner



#### INFORMATIONS

CONTACT  
INFORMATIONS  
LEGALES  
CHARTRE DE  
MODERATION  
PRESSE EVASION

#### LIENS

CONTACTEZ-NOUS  
NEWSLETTER

#### ARTICLES

VOTRE AVIS

ici votre publicité  
Carré bas always



© 2022 PRESSE EVASION Tous droits réservés. Design par Creative Cocktail

[f](#) [t](#) [in](#) Informations Légales Carte de site Politique de protection des données



PRESSE EVASION est un site d'informations journalistiques au contenu numérique et à vocation économique, arts de vivre et sociétale.

Politique de cookies

